L'hon. M. Mackasey: Ce n'est pas ce que j'ai dit, monsieur l'Orateur. J'ai dit qu'une mesure législative appropriée en ce domaine est particulièrement difficile à adopter, à cause de la portée internationale d'une décision comme celle de la Dunlop.

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Finances, j'adresserai ma question au premier ministre. Le gouvernement et le très honorable représentant ont-ils l'intention de suivre l'exemple de leurs amis du Québec et d'imprimer des billets de banque avec une partie en blanc, afin de montrer l'effet de l'inflation?

LES CÉRÉALES

L'ÉCHÉANCE POUR LA RÉCOLTE

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, je désire poser au ministre de l'Agriculture une question relative au programme LIFT. Comme beaucoup d'agriculteurs du Nord de la région centrale et des régions septentrionales des Prairies ont indiqué qu'ils ne pourront profiter des dispositions du programme LIFT en ce qui concerne l'ensemencement de récoltes de couverture parce que la saison d'ensemencement est avancée et à cause de l'échéance du 15 juillet pour la récolte, le ministre peut-il indiquer si on songe à retarder l'échéance pour la récolte, compte tenu des conditions climatiques de ces régions?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, la date du 15 juillet, à laquelle les récoltes de couverture doivent être enlevées ou à laquelle un agriculteur serait autorisé à ensemencer une récolte de couverture, survient naturellement vers le milieu de l'été pour toutes les régions, et je crois qu'il faut dissiper tout malentendu sur l'objectif d'une récolte de couverture. Elle n'est pas conçue d'abord aux fins d'une récolte de grande valeur, mais pour empêcher l'érosion du sol dans les régions où cette possibilité est grande si beaucoup d'acres sont laissées en jachères en d'été.

M. Mazankowski: J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre voudrait-il me répondre. J'ai demandé si l'on étudiait le problème depuis que les agriculteurs des régions septentrionales des Prairies ont présenté des instances pour retarder l'échéance.

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, si le député veut bien examiner la réponse que j'ai donnée, il remarquera qu'elle répond à sa question de façon claire et spécifique.

[M. Broadbent.]

LE BLÉ—LE NOMBRE DE CULTIVATEURS BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME LIFT

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, le ministre nous dirait-il s'il a évalué quel pourcentage des cultivateurs de l'Ouest bénéficieront effectivement du programme LIFT?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, tous les cultivateurs de l'Ouest canadien en bénéficieront sûrement si le programme est un succès, car il renforcera de beaucoup notre position de négociation sur le marché international.

M. Yewchuk: J'aurais une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je songe maintenant aux aspects généraux du programme. Le ministre pourrait-il me dire combien de personnes auront droit à une subvention en vertu du programme?

L'hon. M. Olson: Tous les cultivateurs qui ont exploité leurs terres en 1969 et avaient un carnet de permis peuvent se prévaloir de cette offre et donc en bénéficier s'ils le désirent. Pour ce qui est de l'autre partie de la question, c'est-à-dire combien de cultivateurs demanderont de fait des allocations de réduction des emblavures, on ne le saura qu'une fois les semences terminées dans l'Ouest canadien. Nous ne prévoyons pas recevoir les demandes avant que les cultivateurs aient pris une décision définitive sur leurs semences et leurs jachères d'été.

L'AGRICULTURE

L'USAGE DE L'HERBICIDE 2-4-5T

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question directe au ministre de l'Agriculture. Elle a trait à l'usage de l'herbicide 2-4-5 T et fait suite à sa réponse à ma question du 21 avril, selon laquelle on poursuit encore l'étude sur l'usage de ce produit chimique. Comme on devrait se servir de ce produit chimique surtout dans environ trois semaines, le ministre dirait-il à la Chambre s'il a l'intention d'en interdire l'usage ou si la question est encore à l'étude?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, de fait, nous avons restreint l'usage de cet herbicide et de plusieurs autres pesticides servant à des préparations qui seront peut-être visées par des licences, et il n'est pas dit que nous ne restreindrons pas davantage l'usage du 2-4-5 T. Je signalerais au député, d'autre part, qu'on n'a trouvé des traces de ce produit chimique dans aucun aliment et que, de fait,